

L'opposition qui sert à rien à Wimille

Vives tensions mercredi dernier lors du conseil municipal de Wimille. À l'heure de voter les comptes administratifs, l'opposition refuse de voter : « On ne peut pas approuver des comptes vu que l'on n'a pas eu tous les éléments pour le faire », affirme Serge Lator. « La dernière fois, il y avait des erreurs de calcul mais on est passé outre. L'opposition ne sert à rien. Les conseils municipaux ne servent à rien vu que c'est Antoine Logié qui décide de tout », ajoute Yves Dubrulle, un brin énervé par les moqueries de certains élus de la majorité. La ville de Wimille affirme de son côté que « le résumé du compte administratif a bien été transmis à tous les élus dans le délai légal (8 jours avant la réunion du conseil municipal) et que « le dossier complet peut-être demandé par tous les membres constitutifs du conseil municipal. Les élus de l'opposition n'ont pas fait cette demande ».

.....